INFOS ……INFOS ……..INFOS ……..INFOS ……INFOS……..INFOS.....INFOS.....INFOS

La Voix des Scéens

N° 18 Bulletin trimestriel de l'Association « La Voix des Scéens »
novembre 2009 B.P. 56 SCEAUX 92330 Courriel : lavoixdessceens@orange.fr ISSN 1774-4725
Directeur de la publication : J.J. Campan

UNE « ZPPAUP » VIDÉE DE SON SENS

Dans Sceaux Magazine d'octobre le maire a invité ses sujets le 15 octobre 2009 à une réunion publique pour : « présenter et discuter la politique patrimoniale dans le cadre du PLU (plan local d'urbanisme) et de la **ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)**».

Le bon peuple s'est rendu à cette grand-messe pour ouïr la bonne parole et surtout donner son point de vue. Las ! On lui a dit que la messe était dite et que le processus légal de mise en place d'une ZPPAUP n'exigeait pas de concertation. Les spécialistes que sont l'ABF*, le maire, et quelques architectes dévoués, avaient pensé pour lui et il n'avait qu'à dire amen.

Que le bon peuple leur fasse confiance. (Au vu de la verrue** accolée à la Faïencerie rue des Imbergères, du bunker de la coulée verte, et de l'empilement de cubes de couleurs du soi-disant « carré nature », le tout avec la bénédiction de l'ABF*, il -le bon peuple- a bien du souci à se faire).

Il pourra néanmoins s'exprimer au moment de l'enquête publique c'est-à-dire lorsque tout sera bouclé et que tout dépendra du bon vouloir d'un commissaire enquêteur.

On a voulu faire gober aux manants que le règlement de la ZPPAUP ferait ce que son titre indique : « **protéger le patrimoine architectural** ». On a compris au vu d'explications, aussi alambiquées que les textes en projet, qu'il n'en était rien. **Il y a pléthore de bonnes intentions mais on pourra démolir sans problème les bâtiments remarquables ou en cohérence d'ensemble.**

Que le bon peuple ne s'inquiète pas! On pense pour lui et on fera ce qu'on voudra après coup.

On voit tout de suite les conflits futurs auxquels ces textes donneront lieu.

Plusieurs esprits rebelles ont bien protesté mais l'élu du peuple n'a pas manqué de rabattre leur caquet à ces bavards **au nom de « l'expression architecturale innovante ».** En d'autres temps les manants auraient « sorti les fourches ».

**ABF : Architecte des Bâtiments de France*

Jean-Jacques Campan

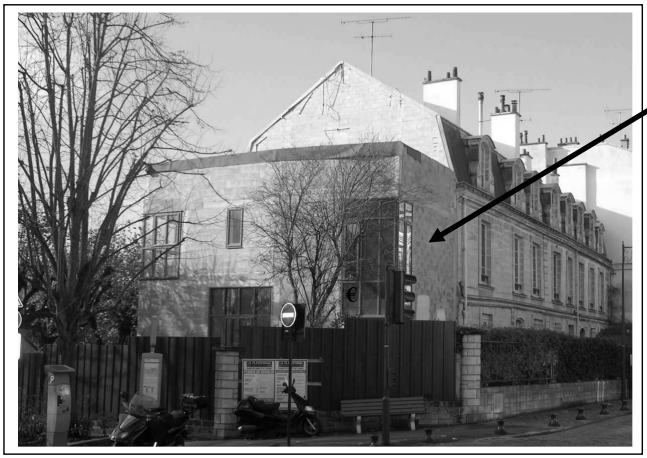

****LA « VERRUE » INACHEVÉE Rue des Imbergères,**

ou « comment défigurer un bâtiment du 18ème siècle »

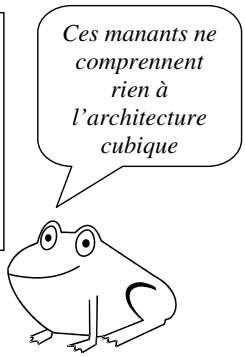

Vers un PLU (Plan Local d'Urbanisme) évolutif !

La réunion publique sur le PLU du 25 novembre 2009 a donné un aperçu de ce que devrait être le « règlement », c'est à dire les règles qui régiront les constructions nouvelles et extensions.

En première impression, ce règlement qualifié de provisoire apparaît (nous disons apparaît car le maire refuse de le publier pour analyse par les Scéens) comme une évolution du POS (Plan d'Occupation des sols) destinée à alléger des contraintes actuelles et ainsi faciliter les mises aux normes « durables » et les extensions des bâtis existants. Dans bien des cas, cela se traduira par une certaine tendance à l'accroissement des volumes constructibles. **L'analyse en profondeur ne pourra cependant en être faite que lorsque nous aurons le texte en main. En attendant nous voyons déjà deux sujets de préoccupation.**

Un 1er problème majeur vient du fait que les conditions de déplacement sur moyenne distance (4 à 20 km) sont ignorées car reposant d'une manière implicite essentiellement sur le RER B Sud existant. Cela alors **qu'aucune perspective d'accroissement significatif des capacités de ce RER B Sud n'existe dans les plans régionaux pour les vingt ans à venir.**
Or Sceaux – ainsi que toutes les autres villes le long du RER B comme Massy, Chatenay , Antony, etc… continuent de prévoir des constructions nouvelles : exemple aux Quatre Chemins où la majorité municipale prévoit des centaines de logements et de locaux d'activité. Mais on ne voit pas en quoi la population va disposer de capacités accrues de déplacement de masse.

Nul doute que ceux qui travailleront et/ou habiteront à Sceaux devront être très innovants pour arriver à trouver eux-mêmes une solution à peu près viable à leurs déplacements moyenne distance.

Car demain le RER B Sud sera encore plus insuffisant qu'aujourd'hui.

Un 2ème problème majeur est que les quatre « secteurs dits de projet » (Quatre Chemins, Place de Gaulle, Albert 1er, Petit Chambord), dont les périmètres sont connus, ne feront l'objet d'aucune définition précise lors du vote prévu dans les prochaines semaines de la première version du PLU. La majorité municipale veut que chacun de ces quatre secteurs connaisse une mutation importante et emblématique de ce qui devrait être selon elle une nouvelle manière de vivre et/ou travailler à Sceaux et de se déplacer.
Ce serait dans des versions ultérieures du PLU que, après procédure de modification, seraient inscrites les conditions réglementaires relatives à ces secteurs.
N'est-ce pas là un signe précurseur d'**instabilité réglementaire** pour l'urbanisme de Sceaux ?

(à suivre)

✂----------

La Voix des Scéens **Adhésion** ☐ **Renouvellement** ☐ 18

Nom…….. Prénom……..
Adresse…….
Téléphone……Courriel…….....

☐ Adhésion simple : **15 €** ☐ Adhésion bienfaiteur ……**€**
Chèque à l'ordre de « La Voix des Scéens » BP 56 92330 SCEAUX

Date…….Signature…….

(Déduction de votre impôt sur le revenu : 66% du versement dans la limite de 20% du revenu imposable)

RCS 334 796 026 CRÉTEIL